

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 719

Artikel: Femmes de Genève : un livre qui témoigne, sans le vouloir, en faveur du vote féminin

Autor: A.W.-G. / T.P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265991>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Compte de chèques postaux I. 943

FONDATEUR DU JOURNAL Emilie GOURD RÉDACTION M ^{me} WIBLÉ-GALLIARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES M ^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.— » 6 mois » 3.50 ETRANGER » 8.— Le numéro... » 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date	ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées
			

Les hommes devraient
arriver à comprendre et à
pratiquer la patience et la
tolérance.

Cette nécessité s'impose
avant toutes les autres.

Emily Greene Balch,
Juréate du Prix Nobel de la
Paix 1946.

M^{lle} Thérèse Pittard, pédagogue bien connue dans nos murs, non contente de former l'esprit des Genevoises actuelles, a voulu étudier la vie de nos plus lointaines aïeules.

Femme de science rigoureuse (c'est une vertu de famille), elle a consacré ses loisirs durant de longues années à dépouiller les archives cantonales afin de collationner d'innombrables pièces historiques et d'y retrouver les traces des femmes du passé: celles qui habitaient la citadelle exigüe, au sommet de la colline, puis la ville commerçante du moyen-âge, la cité-église de la Réforme, enfin la Genève florissante du « siècle des lumières ».

Elle a constitué ainsi une précieuse collection de documents les plus caractéristiques, qui va des origines à 1798. Il lui suffisait de garder ces trouvailles pour elle, mais un éditeur avisé la persuada d'en faire part à tous les amateurs d'histoire genevoise.

De la sorte nous pouvons, nous aussi, voir ressusciter des actes de donations, des pièces juridiques, ordonnances et règlements de tous ordres, gentes demoiselles et artisans, sages-

(Nous donnons ici, avec l'autorisation de l'auteur quelques extraits de cet ouvrage, les sous-titres sont de notre main).

Le code bourgondé était moins chiche de libertés féminines que ceux qui lui ont succédé.

La plus ancienne pièce historique conservée aux archives d'Etat de la ville de Genève est un acte de donation faite par une femme.

« Lorsque les Francs envahirent la Bourgogne, ils laissèrent aux vaincus, selon leur coutume, l'usage de leurs lois. La femme bénéficia des dispositions du code bourgondé, lequel lui garantissait des avantages et des droits qui apparaissent dans nos régions vers la fin du IX^{me} siècle et qui se sont maintenus pendant la période féodale... Ainsi, dans tout le diocèse genevois, la femme participe à la gestion des affaires, on la consulte, elle consent, et autorise; elle est présente dans de nombreux actes de donation ou de reconnaissance. Les fiefs, à défaut d'héritiers mâles directs, devenaient féminins. La plus ancienne pièce historique conservée aux archives d'Etat est un acte de donation d'Elgarde, veuve du comte Ayrbert, en 912, au monastère de Satigny ».

« Le droit civil genevois tolérait la séparation de corps et de biens. Le divorce n'était prononcé que pour cause d'adultère et de désertion. L'infidélité du mari entraînait aussi la rupture du lien conjugal... A cet égard, voici les époux dans une égalité complète... »

A partir de 1798, le Traité de réunion ménagera, jusqu'à la promulgation des lois de la République française, les Edits vénérables de la Cité. Le nouveau code civil abrogea nos coutumes séculaires, entre autres celles se rapportant au régime des biens entre époux, aux servitudes, aux tutelles, à l'autorisation spéciale et nécessaire à la femme qui s'obligeait pour son mari ».

Restrictions dans l'exercice des professions

« En mars 1566, à son de trompe, le guet annonce la lecture des « Ordonnances des orfèvres ». Cette corporation venait de les revoir,

FEMMES DE GENÈVE¹

Un livre qui témoigne, sans le vouloir, en faveur du vote féminin

femmes ou sorcières, filles communes ou bourgeoises respectées. Nous les voyons aux prises avec leurs difficultés familiales, matrimoniales, commerciales, et judiciaires... hélas!

La langue savoureuse des siècles révolus nous permet de les évoquer dans toute la fraîcheur de l'actualité. Un texte discret de l'auteur, qui toujours s'efface par amour de l'authentique réalité, relie les différentes citations.

Chacun retrouvera là, selon son goût, détails piquants, scènes pittoresques, sujet à maintes réflexions fécondes.

D'autres diront mieux que nous les mérites divers de ce livre, mais pour les tenants du vote féminin, il représente davantage encore, il prend la valeur d'un témoignage. Nous n'avons pas sollicité ces recherches, ni leur publication, aucun souci de propagande n'a effleuré l'auteur, et voilà cependant qu'il nous fournit

la preuve historique des vérités que nous n'avons cessé de proclamer: l'émancipation de la femme moderne n'est pas un phénomène révolutionnaire et nouveau, contrairement aux lois de la nature et d'une société bien équilibrée, mais la réaction naturelle contre la pression qu'exerce instinctivement l'être humain le plus fort, sur le plus faible. On peut constater, au long de ces pages, la lutte que mène l'homme pour restreindre insensiblement les libertés de la femme.

Toutes proportions gardées, il y avait moins d'écart entre la situation de la femme et de l'homme au XI^{me} siècle qu'au XIX^{me}. Il va sans dire que nous ne saurions mettre en parallèle le code bourgondé et nos législations modernes, mais nous voudrions faire remarquer, qu'au cours des âges, tandis que les hommes organisaient peu à peu leur statut civique, professionnel, économique, culturel,

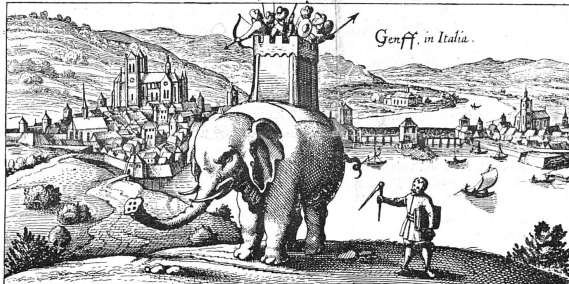
etc., ils avaient soin de barrer la route aux femmes, dans toutes les directions où elles mêmes prenaient leur essor.

Moralité: si les femmes veulent, non pas élargir, mais simplement conserver un espace vital suffisant, elles doivent se défendre constamment, faute de quoi, elles sont, peu à peu, acculées dans un angle où elles ne peuvent plus se mouvoir.

Nous avons une vive gratitude envers M^{lle} Pittard, nous nous excusons d'abuser de son labour, à notre profit, et nous lui souhaitons un vaste cercle de lecteurs surtout parmi ceux qui s'imaginent que les femmes obtiennent tout ce qu'elles veulent avec des sourires et de « modestes remontrances »; ils perdront leurs illusions.

Nous nous sommes étendue longuement sur un ouvrage d'intérêt local, mais nous pensons que sa portée atteint aussi les femmes suisses des autres cantons. Des recherches analogues effectuées dans des archives d'autres villes suisses mettraient au jour des documents aussi probants, que dis-je? plus encore peut-être. A qui le tour? A. W.-G.

NON PLURIMA, PAUCA SED APTÈ.



Efficit ars magnam: doctrina parva labore Corpore un exili gratia seipè latet.

Ancienne vue de Genève

(obligeamment prêtée par M. L. Blondel, archiviste cantonal et empruntée à son récent ouvrage: Développement urbain de Genève).

« article par article », car elle créait sa maîtrise. Les auditrices qui entendent cette publication apprennent que les jurés proposent, entre autres, d'interdire à une veuve d'avoir rang de maître et de travailler du métier, vu sa qualité de femme.

De toutes les corporations de personnes mécaniques, les horlogers se montraient à l'égard des femmes, les confrères les plus jaloux de leurs privilèges. Organisés en maîtrise dès le XVI^{me} siècle, ils s'entendirent pour limiter à une petite partie du métier la collaboration féminine. En 1690 à peine de 50 leus d'amende! Les Ordonnances concédaient aux femmes et filles, les vuidanges, les éguilles, les pilliers, les chainettes, les spiraux, les clefs, les polissages, la refente des roues et des fusées et de pouvoir dorer les montres.

Le 27 août 1698, un arrêté du Petit Conseil « défend aux maîtres horlogers d'apprendre à l'avenir, leur profession aux femmes ou filles et, à celles-ci de travailler de la dite profession, à l'exception de quelques vuidanges ou chainettes ».

¹Thérèse Pittard, « Femmes de Genève », préface de Paul-F. Geisendorf, archiviste. Ed. Labor et Fides, Genève.

A l'avenir! Loi d'égoïsme contre l'extension progressive du concours féminin.

La prescription n'avait pas été régulièrement observée car Jean Lullin, citoyen, maître horloger, demande au Conseil la permission d'enseigner sa profession à sa fille comme cela fut octroyé à trois ou quatre filles qui n'étaient pas d'aussi ancienne famille que la sienne. Les maîtres jurés s'en tinrent à l'article 24 qui interdisait, de plus fort, aux femmes et filles de travailler dans la dite profession d'horlogerie.

Les praticiennes en soins médicaux disparaurent pour ne renaître qu'au XX^e siècle

Cinq siècles avant que notre université ouvrit sa porte aux étudiantes genevoises et que la Faculté de médecine préparât nos doctresses, il existait, dans la ville, des femmes médecins. Dans son ouvrage: « La Médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIII^{me} siècle », le Dr Gautier signale Anna Medica, la première connue, consultée comme uromante (1472), puis une « quaedam medica » qui soigna les pestiférés (1494) et Maria Medica (1495) qui demanda une autorisation de bâtir. C'est tout ce que nous savons de ces praticiennes. Possédaient-elles une éducation scientifique semblable à celle que recevaient au XI^{me} siècle, les élèves féminins de la

célèbre école de Salerne où l'une d'elles paraît-il éclipse tous les autres docteurs?...

Peut-être prétendaient-elles guérir par le moyen des vertus empiriques héréditaires? L'historien de la médecine à Genève les rapproche des matrones dont la routine et les orviétans tenaient lieu de thérapeutique. Ces trois guérisseuses et huit médecins constituent le rôle du corps médical genevois au XV^{me} siècle.

Succès sans lendemain

Le tempérament impulsif de notre sexe élaté surtout au temps de l'égalité. Il faut mettre en scène les citoyennes du Grand club fraternel. Cette manière de parler, installé au théâtre, y discutait avec les citoyens des affaires publiques. A l'occasion de l'anniversaire de Rousseau la citoyenne Bonijol signa un discours, lu par le Président. Ce trait d'émancipation déplut à un jeune citoyen de vingt-trois ans, membre de la Montagne; il protesta contre la présence des femmes dans les clubs. Cet opposant se nommait Désonnaz. Il considérait ces admissions « comme aussi contraires aux devoirs de la nature qu'aux bonnes mœurs ». Paradoxe révolutionnaire qui souleva le gros temps. Désonnaz put, à peine, échapper à la fureur féminine; les citoyennes voulurent le frapper. Cette riposte « le porta vers des réflexions sur les suites funestes auxquelles pourraient entraîner cette exclusion des citoyennes ». Prudent, Désonnaz retira sa motion.

Vaine remontrance au sujet de l'instruction des filles

Dans cette ville (1536) où maintes femmes, sœurs, filles de magistrats ne savaient ni lire, ni écrire, ni signer leur nom, la scolarité est maintenant obligatoire...

...L'entreprise et les résultats se montraient avérés et honorables; mais cette instruction primaire ne comblait pas le vide dont se plaignirent — avec beaucoup d'esprit — les Genevoises attentives aux projets de réforme que le professeur H.-B. de Saussure désirait introduire au Collège. Le desservant de l'illustre savant « mit tous les esprits, toutes les langues et toutes les plumes en mouvement ». Les « filles » avisèrent M. le professeur qu'elles ne garderaient pas le silence. Il parut en quelques feuillets anonymes, une « Remontrance des filles à l'auteur d'un nouveau projet d'éducation ». Le ton modéré qui avait maîtrisé la composition de ce pamphlet ne réussit

A nos abonnés

AVIS IMPORTANT

1946 touche à sa fin. A l'approche des fêtes de fin d'année, les appels à la bourse se multiplient et voici encore le traditionnel bulletin vert du « Mouvement Féministe » que vous apportez le présent numéro! Il vous invite à verser la somme de 6 francs pour tout abonnement à valoir pour

l'année 1947, au compte de chèques postaux No I. 943.

Six francs, la somme est modeste, à l'heure où tout augmente, où les livres et publications de tous genres ont vu monter leur prix dans des proportions imprévues. Ces six francs que vous demandez notre journal lui permettront, cependant, de poursuivre l'œuvre pour laquelle il a été fondé et dont il s'efforce de rester digne. Votre envoi rapide facilitera considérablement la tâche de notre Administration, votre appui continuera de ren-

forcer l'effort de solidarité féminine que nous poursuivons. Nous avons besoin de vous, nous avons besoin de tous ceux et celles qui comprennent la nécessité de notre périodique, la nécessité d'un lien relativement fréquent et régulier entre celles qu'anime un même idéal.

Merci de tout cœur à ceux qui nous conservent leur aide fidèle et précieuse.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

ASSURANCE POUR LA VIEillesse

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE

sit à ébranler la Raison, et l'aventure paraissait endormie. Cinq jours s'écoulèrent pendant lesquels Messieurs — qui ne souffraient pas que l'on dépassât leur autorité — épiloquent. Ils jugèrent, sans doute, la démarche des «filles» très audacieuse et les doléances injustifiées. Si bien que, le lundi 2 mai, au Magnifique Conseil des Deux-Cent, «après la prière», lorsque Monsieur le Premier invita l'assemblée «à faire des propositions sur le bien public», il fut demandé «que pour prévenir les abus de la presse, il soit défendu à l'avenir, à toute personne, indistinctement, de faire imprimer aucun ouvrage qu'il n'ait été vu par les seigneurs scholarques et qu'ils en aient permis l'impression».

De nombreux citoyens avaient adressé à M. de Saussure un «Remerciement». Cependant, ils priaient l'auteur du projet «d'étendre ses regards jusqu'au sexe aimable, trop négligé peut-être. Les femmes qui forment la moitié du monde ont, en général, la conduite de l'autre moitié jusqu'à l'âge de sept ans. D'ailleurs, quelle satisfaction pour un mari d'avoir une épouse avec qui il puisse raisonner et peut-être apprendre quelque chose». C'est alors que la «Remontrance des filles» exhorta les citoyennes à se réveiller à la voix de l'égalité et de la liberté». T. P.

Au Congrès de Zurich

Les Cigales

Tandis que, telles d'actives fourmis, les participantes s'adonnaient à des travaux parfois sévères et débattaient les questions touchant l'éducation, l'hygiène, la profession, la vie sociale ou l'Etat, «les cigales» chantaient et s'occupaient du rôle culturel ou artistique que la femme peut jouer dans le pays. Comment peut-elle s'intéresser à nos défilés?

Nous avons dit ailleurs que des femmes écrivains ont lu des extraits de leurs œuvres, que des musiciennes ont fait entendre des œuvres de compositeurs anciens.

La femme créatrice et conservatrice d'art à l'exposition du 3^{me} Congrès féminin de Zurich.

C'est une page captivante de l'histoire de la peinture suisse contemporaine, qu'aurait écrite les exposantes du Helmhau. Qu'il s'agisse des peintres, des sculpteurs ou d'art décoratif, les nombreuses visiteuses sont demeurées frappées de la révélation de tant de talents. Comment choisir et citer ici ces œuvres devant lesquelles, tour à tour, l'œil s'enchantait et l'esprit éprouve le stimulant de l'inédit, ou même d'une audaceuse gageure? Si les noms de M^{mes} Oswald-Toppi, Nanette Genoud, Janébé, Frey-Surbeck, Cornélia Forster, Gertrud Escher représentent aujourd'hui des artistes reconnues et qu'accueillent de très éclectique jury, l'on a pressenti, devant tant d'œuvres dont aucune n'était indifférente, que plusieurs parmi les exposantes se trouvent sur la voie d'une expression artistique très personnelle en même temps que d'une haute qualité.

Par une heureuse initiative, l'exposition faisait une place aussi, au 2^{me} étage, à celles dont le rôle dans l'art ne saurait être négligé: les amateurs doublés de collectionneurs. De vé-

Vente annuelle de Pro Juventute







Adam Töpffer. — Source à Veyrier

Dès le 1^{er} décembre, jeunes vendeurs et vendeuses vous offriront les timbres, cartes postales et cartes de vœux de Pro Juventute. Comme chaque année, les sujets ont été choisis avec goût afin de plaire au public le plus difficile, nous pourrions orner nos lettres et nos envois postaux de charmantes fleurs de montagne: le narcisses, la joubarbe et le chardon bleu.

Le timbre de 5 centimes représente Ro-

dolphe Töpffer, jeune encore, on a voulu honorer ainsi l'année du centenaire de sa mort.

D'autre part, des cartes postales en couleurs reproduisant des tableaux d'Adam Töpffer, le père de Rodolphe, forment de vrais petits tableaux qui enchanteront les destinataires et qu'on sera heureux de conserver comme souvenir.

Puisque deux Genevois sont à l'honneur, il faut qu'à Genève, la vente dépasse tous

ritables trésors apparemment soudain tout beaucoup étaient inconnus du public des expositions. Et le commentaire de M^{me} Dr. Gümnam-Wild — tout résumé qu'il fut, ce dimanche 22 sept. — devint un guide précieux sur la voie que jalonnaient Hodler et Amiet, F. Vallotton, Braque et Picasso, ou encore Paul Klee ou Ernst Ludwig Kirchner entre plusieurs. Ajoutons que les sculpteurs représentés comptaient les noms de Rodin, Degas, Despiau, Hubacher, Hermann Haller et l'on concevra l'importance de cette section. Elle fait honneur à la compétence et au goût averti de généreuses propriétaires, qui ont bien voulu se dessaisir de leurs œuvres en faveur de l'exposition du Congrès, auquel cette manifestation de l'activité féminine ajoute l'un de ses plus beaux fleurons.

J. A. By (Neuchâtel)

Une heure fut consacrée au théâtre, au film, à la radio. M^{lle} Verena Blaser estime que les femmes doivent collaborer à l'activité de nos nombreux groupes d'acteurs-amateurs, qui, chez nous exercent une influence éducative certaine, à la condition de choisir toujours des textes simples et bien écrits, ayant une réelle valeur artistique. Si une femme a la responsabilité d'une représentation théâtrale, elle distribuera les rôles, non pas uniquement en vue du succès, mais «surtout pour le développement de celui qui tiendra»; car, sur la scène, les capacités et les aspirations de l'homme, — refoulées généralement dans la vie quotidienne — peuvent s'épanouir. Après avoir interprété un rôle, l'acteur peut se sentir libéré et retrouver son équilibre intérieur, il peut se découvrir et se réaliser pleinement.

Ne vous semble-t-il pas que les idées de M^{lle} Blaser méritent d'être méditées par celles qui

dirigent des groupes d'amateurs? Mises en pratique, sans devenir des dogmes absolus, elles auraient des effets psychologiques bienfaisants.

M^{me} Bing-Winniger entretenait les auditrices du cinéma, dont l'action est, de nos jours, si déterminante sur les spectateurs. Parmi ceux-ci beaucoup viennent à fuir la réalité quotidienne, afin d'y poursuivre une sorte de rêve éveillé et trouver dans cette fiction souvent artistique, la réalisation de leurs désirs secrets.

M^{me} Bing pense que les femmes suisses devraient participer davantage à la critique cinématographique par le moyen des journalistes-femmes et collaborer effectivement avec les organisations qui ont pour tâche de défendre et de développer le film de valeur vitale et féconde.

De son côté, la radio a, sur notre population féminine, un pouvoir considérable, puisqu'elle atteint les gens à domicile et qu'elle compose encore des émissions spéciales «pour les femmes». Mais, dit M^{lle} Thommen qui présentait le sujet, ces émissions n'atteignent guère que la mère de famille, elles sont placées aux heures creuses, quand les professionnelles sont à leur travail. M^{lle} Thommen suggère qu'on augmente le nombre des femmes dans les commissions des programmes (à Beromünster, il y en a 1 sur 13, et à Radio-Berne, 2 sur 20, ailleurs il n'y en a pas), afin qu'on veuille plus de soin à de judicieuses émissions féminines qui contribueraient de façon réelle à l'évolution de la cause féminine.

Art et culture au foyer paysan. A l'ouïe des rires des assistantes, on put juger que M^{me} Baumgartner-Siegenthaler parla de son sujet avec humour et savoir, mais son texte étant rédigé en dialecte, il échappa hélas! à l'entendement des auditrices romandes.

Après elle, M^{lle} Dr. Schaufelberg montra que

les records. Noblesse oblige!

Mais, partout en Suisse, chacun tiendra à participer dans la mesure de ses moyens à l'œuvre poursuivie: il s'agit de recueillir des fonds pour assister des nourrissons, des petits enfants et leur mère. Qui aurait le cœur de refuser son obole à ceux qui vous sollicitent en faveur des petits enfants, l'humanité de demain?

Résolution du Groupe Culture intellectuelle et artistique

Les femmes suisses réunies à Zurich au troisième Congrès féminin suisse, convaincues que la radio, en tant qu'instrument d'information et de culture, sera de plus en plus appelée à jouer un rôle important dans la vie publique, font appel à toutes les femmes suisses, afin qu'elles demandent à la radio l'application du principe de liberté démocratique dans les discussions et qu'elles exercent leur influence en vue d'être représentées en proportion de leur nombre dans toutes les organisations et commissions de programme de la radio.

Promotions civiques

450 jeunes gens et jeunes filles qui ont atteint cette année leur vingtième printemps, se sont réunis à Saint-Gall, à l'occasion de leur entrée

Publications reçues

Agenda de poche pour dames. Editions «Charme». F. A. Bopp, Zollikon, Zurich.

Les éditions «Charme» se proposent de charmer les dames. A cet effet, elles offrent un agenda d'une présentation élégante qu'on aura plaisir à recevoir comme cadeau. Au sommaire, un article sur les grandes amoureuses à la scène. Puis le calendrier, les feuillets où l'on peut noter jour après jour les rendez-vous, les courses à faire, etc. Une liste d'adresses et de numéros de téléphone, des enveloppes en cellophane pour glisser des photos, bref, tout ce qui peut tenir dans un petit format commode pour le sac. N'oublions pas quelques brèves indications astrologiques! et un signet en dentelle de St-Gall. Que celles qui songent aux éternes n'oublient pas cet agenda dans leur liste.

Albert CUNY: *Événements*. Roman. Ed. Jeheber, Genève-Paris 1946.

Ce roman, dont le protagoniste est un Genevois, se déroule en partie à Genève même, en partie dans d'autres régions de la Suisse où le jeune avocat est amené par les «événements», car si l'assez simple histoire qui forme la trame romanesque du livre commence à l'exposition du Prado, elle se développe ensuite dans la Suisse alémanique: c'est la guerre, la mobilisation.

Du Mail, en observateur curieux, parfois amusé, presque toujours bienveillant, apprend à connaître son pays. Il l'étudie, il compare et note ses réflexions. Rentré dans sa vie natale, le célibataire qui a reculé jusque-là devant les obligations auxquelles vous lie un mariage se sent, par un retour sur lui-même, honteux de son égoïsme. Et d'ailleurs, n'est-il pas attiré, depuis qu'il l'a vue pour la première fois au Musée de Genève, par Liseli, la charmante jeune Zurichoise?

se? Celle-ci n'a jamais caché ses sentiments. Ils ont les mêmes goûts, ils sont faits pour s'entendre. Tout laisse prévoir une heureuse union.

M.-L. P.

James HILTON: *Journée mémorable*, roman. Traduit de l'anglais par Claude Orlande. Ed. Jeheber, Genève-Paris 1946.

D'une part, voici, dans ce roman George Boswell, un *self-made man* sympathique, bouillant d'un chaleureux enthousiasme pour l'œuvre désintéressée qu'il a entreprise: l'assainissement de la petite ville industrielle où il est né; de l'autre, Livia, une déséquilibrée, dont l'enfance et la première jeunesse dans un milieu anormal ont fait un être bizarre. Elle quittera son premier mari, ce George qu'elle ne saurait comprendre, pour épouser un diplomate brillant, plus jeune qu'elle, dont son amour égoïste brise la carrière et elle n'hésite pas davantage à intervenir avec son caractère dominateur dans l'existence de son fils, mais celui-ci est sauvé par un heureux concours de circonstances qui a permis à George Boswell d'intervenir.

M.-L. P.

Ben Ames WILLIAMS: *L'insatiable*, roman. Adapté de l'anglais par Erna Delile. Ed. Jeheber, Genève-Paris 1946.

Les femmes à l'amour tyrannique qui brise tout autour d'elles sont-elles vraiment si nombreuses? On pourrait le croire en parcourant ce roman-ci après avoir lu celui de James Hilton traduit sous le titre français «Journée mémorable».

Elle ne connaît qu'elle-même et sa passion exclusive pour Richard, la victime désignée — non pas la seule — d'un sentiment poussé au paroxysme et qui mène au crime celle que l'on a jamais retenue l'ombre même d'un scrupule, lors qu'il s'agissait d'atteindre son but: isoler l'objet de son amour afin qu'il ne soit plus qu'à elle,

entièrement à elle. Pour finir, n'y réussissant pas comme elle l'entendait, elle poursuit son idée fixe d'une manière si diabolique que la haine la plus implacable ne saurait faire mieux.

Histoire tragique entrecoupée de jolies notations du milieu, dans un coin de nature en Amérique.

M.-L. P.

Nevil SHUTE: *Prisonnier du passé*, roman. Traduit de l'anglais par Jacqueline Duplain. Ed. Jeheber, Genève-Paris 1946.

Le lecteur inexpérimenté en matière d'aéronautique serait probablement très surpris si on lui disait qu'il s'intéresserait à tous les détails d'un raid et suivrait avec une attention soutenue la manœuvre d'un pilote d'hydravion dans les parages inhospitaliers du Groenland. C'est pourtant ce qui lui arriverait, croyons-nous, s'il faisait route par les airs avec le professeur Lockwood, de l'Université d'Oxford — un archéologue passionné, — sa fille Alix et Donald Ross, sur qui repose l'entière responsabilité de la dangereuse expédition.

Trois personnages et des comparses: c'est tout. Au milieu des plus grandes difficultés, d'espoirs et de déceptions, d'efforts exténuants, les caractères se révèlent, les sentiments naissent et s'affirment: confiance, amitié, amour.

Il se mêle à ces aventures un épisode mystérieux, qui ramène la pensée à des siècles en arrière.

M.-L. P.

Pour les petits. — La bibliothèque enfantine *Contes des Frères Grimm*. Editions «Charme». Zollikon, Zurich.

Rajeunis par les très jolies illustrations de Fritz Butz, ainsi que par la traduction d'Adrienne Perroy, les Contes des frères Grimm connaissent un nouveau succès. Ces petits livres, revêtus d'une solide couverture cartonnée, sont à la mesure des mains enfantines, et l'on doit encore

louer leur excellente impression. Ils feront merveille suspendus aux branches de l'arbre de Noël ou glissés parmi les surprises du Nouvel-An. Les contes déjà parus dans la collection qui sera suivie — et c'est tant mieux — sont: *Blanche-neige, Petit-Frère et Petite-Sœur, Le Roi Bec-Croisé, Les Musiciens de la ville de Brême ...et Le Petit Chaperon rouge!*

Le titre de ce dernier conte laisse perplexe. Depuis trois siècles le *Chaperon rouge* appartient à Charles Perrault. Les Grimm ont-ils emprunté le sujet à leur grand confrère de France, ou la trame du conte se trouve-t-elle dans le folklore populaire qui s'est transmis verbalement de pays en pays? Nous avouons notre ignorance. Mais quand une langue a le bonheur de posséder un texte original tel que le petit chef-d'œuvre de Perrault, est-il opportun de la doter d'une traduction?

R. G.

Un événement!

C'est le déménagement de l'Union des femmes de Lausanne qui a quitté, au début de novembre, son vieil appartement de St-Pierre, qu'elle occupait depuis 1915, pour s'installer, au premier étage du Carillon, restaurant sans alcool, aux Terreaux, en plein centre, dans deux pièces claires, bien chauffées, où ses vieux meubles sont en valeur et font un intérieur confortable et accueillant. Une salle sur le même palier peut être louée pour des assemblées; le bureau juridique, les cours sont agréablement logés. On peut tenir là des séances de comité, des réunions restreintes et le restaurant sans alcool monte les consommations.

Les féministes lausannoises caressent l'espoir de faire de cette maison un centre pour les associations féminines et le mouvement féministe vaudois; mais c'est un projet dont on aura l'occasion de parler souvent encore.

S. B.